

# CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE DE COMMENTRY



02/02/2017

BILAN ET PERSPECTIVES  
déc. 2015-déc 2016

---

# SOMMAIRE

I FINALITE ET OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE

II GOUVERNANCE DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE

1) LE COMITE DE PILOTAGE

2) LA PARTICIPATION DES HABITANTS

III BILAN ET PERSPECTIVES

1) COHESION SOCIALE :

A - EDUCATION & PARENTALITE

B - PREVENTION DE LA DELINQUANCE

2) EMPLOI & INSERTION :

A - RELANCE D'UN RESEAU D'ECHANGE

B - ACTIONS INSERTION/EMPLOI

C - DYNAMISATION DU COMMERCE LOCAL

3) RENOUVELLEMENT URBAIN & CADRE DE VIE :

A - ATTRACTIVITE

B - REHABILITATION URBAINE

C - REVITALISATION DU CENTRE BOURG

D - OFFRE DE SERVICE A LA POPULATION

ANNEXE - TABLEAU DE SYNTHESE DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE DE COMMENTRY

---

## I FINALITE ET OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE DE COMMENTRY



De 2007 à 2014, la ville de Commentry était engagée dans un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) portant sur l'emploi, l'insertion, l'éducation, la prévention des risques, le droit des femmes et la santé. De ce CUCS ont émergé des actions concrètes, notamment en matière d'accompagnement vers l'emploi, tandis que des attentes restaient non satisfaites. Avec la modification des critères de l'Etat, Commentry n'était plus considéré comme un territoire prioritaire. L'Etat a néanmoins proposé à la ville de s'engager dans un contrat de ville en veille active, ce que le conseil municipal a validé en séance du 19 novembre 2014.

Le contrat de ville en veille active autorise et facilite l'accès à des crédits de l'Etat et à des fonds départementaux et régionaux. Surtout, il est le cadre référent d'une politique cohérente et construite. Il permet de sensibiliser tous les acteurs concernés pour agir sur les trois piliers du contrat de ville : la cohésion sociale, l'insertion et l'emploi, le renouvellement urbain. Il permet de mobiliser les moyens financiers de droit commun nécessaire pour agir efficacement. Il permet enfin de bénéficier de l'accompagnement de l'Etat, en matière d'ingénierie de la politique de la ville pour atteindre les objectifs fixés.

Le contrat de ville en veille active de la ville de Commentry a été signé le 18 décembre 2015 pour une durée de 5 ans.

Certaines des actions menées en 2016, ont pu bénéficier d'un accompagnement cumulant les moyens mis à disposition par la préfecture de l'Allier, pilotés par Mme Delphine Berthuet, déléguée du Préfet, et ceux mis en œuvre par la ville de Commentry, ainsi que les moyens d'autres structures comme la CAF. D'autres actions n'ont pas bénéficié d'un accompagnement de l'Etat. Elles ont pourtant vu le jour et ainsi pu contribuer à l'atteinte des objectifs visés par le contrat de ville en veille active.

***Dans le cadre de la politique de la ville, la finalité du contrat de ville en veille active est de contribuer à améliorer significativement la vie des habitants. Il fixe des orientations qui se traduisent par des mesures concrètes en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et l'emploi et de la réhabilitation urbaine et le cadre de vie. C'est l'ensemble de ses mesures qui vous sont présentées dans ce document.***

---

## II GOUVERNANCE DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE

### 1) LE COMITE DE PILOTAGE

Le pilotage du contrat de ville en veille active est confié à un comité, dont le rôle est de veiller à la bonne mise en œuvre du contrat ; piloter, valider et prendre en compte les évaluations du contrat de ville et orienter sa programmation globale.

Le comité de pilotage du contrat de ville en veille active de Commentry se compose comme suit :

- Conseil Départemental de l'Allier : Monsieur le Président Gérard DERIOT
- Préfecture : Monsieur le Préfet Pascal SANJUAN
- Mairie : Monsieur le Maire Claude RIBOULET
- Direction académique de l'Éducation nationale : Madame la directrice académique des services de l'Éducation nationale Annie DERRIAZ
- Inspection de circonscription : Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale Thierry LEPINEUX
- Collège Emile Male : Madame le Principal Martine CONORD
- Adjointes Mairie : Marie-Christine BAURES ; Annie CAILLOT ; Patrick PORTET ; Fernand SPACCAFERRI
- Mairie : Monsieur le directeur général des services Mathieu MICHARD ; Monsieur le directeur du développement des affaires locales Olivier VIGNON
- Caf : Madame la directrice Christelle KISSANE et Madame la conseillère action sociale Véronique MASSERET
- ARS : Monsieur le directeur Jean SCHWEYER
- Gendarmerie : Madame la Commandante Ondine LALOE
- Parquet : Madame la Présidente Jocelyne RUBANTEL
- Parquet : Madame le Procureur Julie BERNIER
- SPIP : Monsieur le directeur Thierry BONNET
- PJJ : M. le directeur départemental Marc DESJARDIN
- DRJSCS : Madame la directrice adjointe Véronique LANGNEAU et Madame Haciba CHAIB, adjointe à la directrice adjointe de la DRJSCS
- DDCSPP : Madame la directrice Pascale DOUCET
- DIRECCTE : Monsieur le directeur Yves CHADEYRAS et Monsieur le chargé de Mission Emploi Antoine QUENCEZ
- DDT : Monsieur le directeur Sébastien FERRA
- Caisse des dépôts et consignations : Monsieur le directeur régional Auvergne Philippe JUSSERAND
- Pôle Emploi nord Montluçon : Monsieur le directrice départementale par intérim Éric SCHALL et Monsieur Le directeur Pôle Emploi Nord Yannick VENS
- OPAC Commentry : Monsieur le directeur général Jacques BERTHOMIER
- Mission locale : Monsieur le Président Daniel DUGLERY
- CCI : Monsieur le Président Gilles DUBOISSET
- Chambre des Métiers : Monsieur le Président Marc LEBROU

---

## 2) LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Consacré par l'article 1 de la loi de programmation du 21 février 2014, le principe de co-construction fait des habitants des quartiers concernés, des partenaires essentiels de la politique de la ville. Ce principe se traduit par la mise en place de conseils citoyens (art. 7 de la loi), pour contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de ville. Ils sont composés d'habitants, d'associations et d'acteurs locaux. La commune de Commentry a d'autant plus facilement intégré cette disposition dans son contrat de ville en veille active, qu'elle entraine en résonance avec la volonté de la municipalité de mettre en place une série de mesures en faveur de la démocratie participative ; Volonté concrétisée par une délibération-cadre portant sur la démocratie participative et adoptée en séance du conseil municipal le 27 mai 2015.



**12 septembre 2015** : première réunion publique « au cœur des quartiers » avec les élus et les habitants, suivie de sept autres rencontres.

**30 septembre 2015** : Adoption en conseil municipal du principe de mise en place d'un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) suite à une demande de Viltais. Ainsi, l'OPAC a mis à disposition 6 logements occupés par 25 demandeurs d'asile, dont 3 familles et 10 personnes seules. Elles bénéficient de la présence permanente de membres de l'équipe Viltais, mais aussi du soutien des associations locales. L'association familiale s'est particulièrement investie dans le CADA avec la mise à disposition des jardins ou encore l'enseignement du français. S'ils sont bénéficiaires des restaurants du cœur, les demandeurs d'asile y sont aussi bénévoles ; d'autres ont intégré les clubs de football de la commune.



Dans le cadre de l'appel à projets 2016 du contrat de ville en veille active de Commentry, l'accueil des CADA a bénéficié de soutiens. En effet, l'association Viltais a porté l'action « Intégration des publics d'origines étrangères à Commentry » pour laquelle elle a bénéficié de l'aide de l'Etat et de la ville de Commentry. Pour son action d'accompagnement des publics ne maîtrisant pas la langue française, l'association familiale de Commentry et sa région a, elle aussi, bénéficié d'un soutien financier de l'Etat.

**11 mars 2016** : première rencontre « au cœur du marché », avec les élus et la population, suivie de sept autres temps d'échange, le vendredi matin, sur le marché qui se tient en cœur de ville.



**19 mars 2016** : première « Journée citoyenne » avec la réalisation de plusieurs petits chantiers menés par les habitants bénévoles et volontaires de la commune. Cette action est reconduite le 20 mai 2017 avec la participation des instances de concertations citoyennes.

**24 mars 2016** : Séance d'installation du conseil des seniors, composé de 14 membres et réuni pour la sixième fois le 19 janvier dernier. Il est à l'initiative de plusieurs projets : la mise en place d'un programme d'animations à l'occasion de la « Semaine bleue », la mise à disposition de fauteuils roulants au cimetière, le déplacement d'un panneau d'arrêt du Libellus, une action de remise à niveau du code de la route, etc.



**13 avril 2016** : Séance d'installation du conseil des jeunes, composé de 13 membres. Il s'est réuni pour la huitième fois le 18 janvier dernier. A l'instar des seniors, le conseil des jeunes multiplie les projets. Réalisation d'un graff pour habiller de la station essence du Centre, habillage du compacteur des Remorêts, création d'un char pour le carnaval de la ville, participation à la réflexion de l'aménagement extérieur de la future Maison des associations, de la jeunesse et des sports.



**20 septembre 2016** : séance d'installation du conseil citoyen. Il est composé de 20 membres, dont 8 issus du collège « acteurs locaux » et 12 issus du collège « habitants ». Il s'est réuni pour la quatrième fois le 19 janvier dernier. Très actifs et investis dans leur mission, ses membres participent aux manifestations de la commune, ainsi qu'à des actions de formations comme récemment celle portant sur « la laïcité et les valeurs de la République » (12-13 décembre 2016). Il a aussi participé à la rentrée citoyenne le 17 octobre 2016 à Vichy, afin de rencontrer les autres conseils citoyens du département.

**11 janvier 2017** : première rencontre intergénérationnelle autour de la galette des rois qui a réuni le conseil des jeunes et des seniors.





---

### III BILAN ET PERSPECTIVES

#### 1) COHESION SOCIALE :

##### A – EDUCATION & PARENTALITE

###### Actions en faveur de la réussite éducative :

- En 2016, l'association familiale de Commentry et sa région a développé une action visant à accompagner des élèves dans leur scolarité, qui a reçu le soutien de l'Etat.
- Le programme d'animations communales « Anim'jeunes », qui a reçu le soutien de la CAF, est destiné aux 11-15 ans et propose des sorties, ateliers, pendant les vacances scolaires.
- Les ateliers d'été proposés par le service jeunesse de la ville s'adressent aux 3-12 ans, avec le même enjeu d'éveiller les esprits et accompagner l'apprentissage des enfants. Ils rythment la pause estivale dans les quartiers de la ville.
- Chaque année, la municipalité offre aux élèves de CE1 des écoles de Commentry, des dictionnaires pour la rentrée des classes. En 2016, 77 dictionnaires ont ainsi été distribués dans les écoles Edith-Busseron, du Vieux Bourg et Pourcheroux, pour un montant de 1 155 €.
- Des chéquiers « fournitures scolaires » sont offerts à tous les collégiens commentryens, sous la forme de 3 chèques de 5€ utilisables à la Maison de la Presse, au Grand Bazar et à Carrefour Market.
- L'ouverture sur le monde et l'accès presque infini aux informations, permis par le numérique, a conduit la ville de Commentry à équiper ses écoles élémentaires de tableau numérique. Cet effort très important, a, dans un premier temps, été réalisé par la ville (5 tableaux achetés jusqu'en 2016) puis par la communauté de commune Commentry / Nérès-les-Bains (9 tableaux en cours d'acquisition début 2017).

###### Action en faveur de la parentalité (objectifs n°1 et 2) :

Un réseau « Parentalité » a vu le jour à Commentry courant 2015. Né sous l'impulsion des enseignants de l'Ecole Edith Busseron et des écoles maternelles du centre-ville (Bois et Bourbonnais, il réunit les professionnels de différentes structures du territoire et désormais des parents d'élèves, en vue d'échanger des informations, de partager des pratiques et de mettre en œuvre des actions collectives.



En 2015, le réseau s'est réuni 4 fois, avec la participation des différents services, associations ou structures en lien avec la parentalité (CCAS de Commentry, CMS, comcom' de Commentry/Nérès-les-Bains, écoles communales et RASED, services municipaux, association des familles, parents d'élèves, Parentèle Allier et la CAF). Les échanges ont porté sur les thématiques suivantes :

- Organiser une rencontre chaque début d'année scolaire, entre le CMS et les équipes d'enseignants ;
- Participer à l'animation annuelle de la crèche "Trois pommes" à l'occasion de la Semaine de la Parentalité ;
- Réaliser une formation commune aux membres du réseau portant sur "la séparation/le divorce et ses conséquences juridiques et psycho-sociales sur les enfants et sur l'exercice de la parentalité", les 24 novembre et 7 janvier suivie par une trentaine de personnes, et dont le coût a été pris en charge en totalité par le CCAS.

En 2016, le réseau s'est réuni six fois, autour des thématiques suivantes :

- Retenir le CCAS comme chef de file du réseau et définir une date fixe de réunion, le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois ;
- Organiser les premiers ateliers parents-enfants, sur le thème des "goûters équilibrés" en juin 2016, sur les différents sites de TAP (y compris celui de l'association des familles), aux Galibots et la crèche, pour un coût global de 800 € environ supportés par le CCAS ;
- Organiser une nouvelle formation "initiation à la communication bienveillante", les 3 et 24 novembre 2016, suivie par 50 personnes, financée pour partie par le REAP03 et pour le solde par le CCAS ;
- Réfléchir à de nouvelles actions avec les parents sur un thème ressortant majoritairement de leur préoccupation : la gestion des limites ;



Le réseau s'est étendu au fil des besoins, et à la demande de certains membres, à d'autres acteurs. Désormais, des parents ont rejoints le réseau. Ce sont une quinzaine d'institutions, services, associations et parents qui constituent le réseau aujourd'hui.

Pour 2017, les membres du réseau « parentalité » envisagent de créer un temps fort d'animation, de type forum, sur une demi-journée, sur le premier trimestre. Il s'agirait de proposer, aux parents, une réflexion autour des questions de la gestion des limites et de l'autorité, tout en organisant une activité ludique et attractive pour les enfants. Dans la continuité de ce forum, le réseau « parentalité » souhaite poursuivre un travail réflexif avec les familles qui auront pu être « captées » le jour du forum. Ce travail pourrait prendre la forme de quelques séances jusqu'aux vacances d'été, avec l'enjeu de faire émerger une nouvelle thématique pour la rentrée de septembre 2017. Idéalement, l'ensemble de ce travail fera l'objet d'un recueil de pratiques.

Parallèlement à cette action « fil rouge », des réunions mensuelles du réseau « parentalité » se poursuivent. Il offre une réponse coordonnée et structurée aux objectifs 1 et 2 définis dans le contrat de ville en veille active de Commeny. A savoir : faciliter la mise en place d'initiatives impliquant davantage les parents (objectif n°1) et proposer une offre structurée, fédératrice, transversale et transgénérationnelle (objectif n°2).



---

## B – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### Mise en place du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Commeny (objectif n°4) :

Sa mise en place, le 8 juin 2016, fait suite à la délibération-cadre portant sur la prévention et la sécurité, adoptée en séance du conseil municipal du 27 mai 2015, et à la signature du contrat de ville en veille active du 18 décembre 2015.

Lors de cette séance et à l'issue des échanges, 4 pistes de réflexion ont été identifiées comme devant faire l'objet d'actions ciblées :

- Veille aux violences intrafamiliales
- Prévention Sécurité
- Hébergement d'urgence
- Insertion socio-professionnelle des jeunes



### Veille aux violences intrafamiliales (objectif n°5) :

**14 septembre 2016** : Réunion d'un groupe de travail portant sur la veille aux violences intrafamiliales, donnant lieu à plusieurs projets d'actions à mener :

- Formation de sensibilisation sur les violences au sein du couple proposé par le centre d'information sur les droits des femmes et de la famille (CIDFF) ;
- Actions d'information/prévention au sein du collège et du lycée, à intégrer dans les projets pédagogiques des établissements et donc à proposer pour la rentrée 2017 scolaire 2017 ;
- Journée de sensibilisation organisée en milieu neutre et en extérieur, avec un positionnement familiale et convivial, afin de toucher le public cible de manière indirecte. L'idée est de pouvoir associer de nombreux acteurs associatifs et services municipaux à l'organisation de cette journée. Elle pourrait se clore par l'intervention d'un théâtre-forum, en permettant d'aborder la question plus « tabou » des violences intra familiales, avec le défi d'une participation du public.

**15 novembre 2016** : Formation de sensibilisation sur les violences au sein du couple animée par le CIDFF. Cette formation a bénéficié à 17 participants : ASTEM, restaurants scolaires, service jeunesse, CCAS, école primaire, lycée Geneviève Vincent, collège Emile Mâle, centre d'accueil des Galibots, halte-garderie des 3 pommes, pompiers et gendarmes. Les participants ont demandé une demi-journée de formation complémentaire. Elle aura lieu dans le premier trimestre 2017. Une autre session suivra courant 2017 avec d'autres participants.

---

## **Prévention Sécurité (objectifs n°4, 5 et 6)**



**22 juin 2016** : Inauguration du dispositif de participation citoyenne au sein du quartier des Rémorêts, avec la mise en place d'un réseau de vigilance des habitants. Ce dispositif, vise à accroître l'efficacité de la lutte contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation. Il s'agit de créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de sécurité, favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

**Le 30 juin et le 15 novembre 2016** : salle Camille Tourret, se sont tenues des permanences de la Maison de la justice et du droit. D'autres doivent suivre.

**22 novembre 2016** : rencontre avec la directrice de l'école primaire Edith Busseron en vue de développer un projet d'atelier parents/enfants sur le thème de la prévention et la sécurité, qui sera mis en place en 2017.

**23 novembre 2016** : réunion avec l'association départementale sauvegarde de l'enfance et l'adolescence (ADSEA) en vue de la mise en place d'interventions récurrentes d'un éducateur de rue sur Commentry. Ce projet est en cours de réalisation et pourrait contribuer à répondre à l'objectif n°6 du CVVA.

**18 janvier 2017** : Action de prévention routière en partenariat avec le collège Emile Mâle, la gendarmerie et le PIJ. Cette action visait à sensibiliser les jeunes et leurs familles sur les risques liés à la pratique de la bicyclette sur le trajet de tous les jours, contrôler les vélos du parc du collège, connaître les zones réservées aux cyclistes à Commentry, créer un document d'évaluation et d'information destiné aux familles suite aux contrôles, rappeler les risques encourus, faire intervenir des professionnels sur le respect du code de la route (trottoirs, téléphone portable, feux tricolores) et la conformité du vélo (freins, lumière, identification).



**Fin mars / début d'avril** : une autre journée de sensibilisation est prévue avec les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Emile Mâle. Il s'agira de répondre aux questions des jeunes, permettre des échanges entre les intervenants et les élèves et distribuer de la documentation pratique.

**Dans l'année scolaire 2017** : un projet est en cours d'élaboration en partenariat avec le lycée Geneviève Vincent et le PIJ sur la thématique des addictions.

**9 mars 2017** : Séance de remise à niveau du code de la route pour le conseil des seniors, proposée en partenariat avec la DDT. Une autre réunion séance publique, et donc ouverte à l'ensemble des aînés de la commune, est prévue en 2017.

---

### Hébergement d'urgence :

**1<sup>er</sup> décembre 2016** : Réunion d'un groupe de travail portant sur l'hébergement d'urgence. Le CCAS, l'OPAC et la déléguée aux droits aux femmes travaillent de concert à la mise en œuvre d'une réponse adaptée sur la question de l'hébergement d'urgence.

### Insertion socio-professionnelle des jeunes (objectifs n°8 et 10) :

- **le Fond Montusès** : Legs du Dr Jacques Montusès, aide financièrement les jeunes Commentryens pour leurs études après la 3<sup>ème</sup> ou en formation professionnelle.
- **Le coup de pouce « vacances »** : C'est une aide financière pour les jeunes commentryens. Elle permet de réaliser un projet vacances en bénéficiant d'une aide de la commune: 15€ (séjours en France) et 20€ (séjours à l'étranger) par jour et par personne pour un séjour de 3 à 10 jours. Pour cela, il faut constituer un groupe de 3 à 8 jeunes âgés de 15 à 25 ans.
- **Les aides péri-éducatives** : Destinées à encourager les jeunes commentryens non-salariés à passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Cette aide favorise aussi la participation des jeunes commentryens âgés de 11 à 18 ans aux voyages scolaires.
- **Le « job-dating »** : Le 1<sup>er</sup> juin 2016, le Point Information jeunesse (PIJ) et Résidence.com (Vilvaïs) organisait un « job dating » à la Résidence.com, au 30 rue de la République à Commentry. Suite au succès de cette première édition, une seconde séance aura lieu le 8 mars prochain. Formule de recrutement assez récente, le « job dating » compte de plus en plus d'adeptes. Ces entretiens d'embauche limités à 7-10 minutes favorisent les rencontres et les dialogues. Ce modèle de rendez-vous offre aux recruteurs la possibilité de passer un maximum d'entretiens dans un minimum de temps. Pour les candidats, c'est l'occasion de retrouver plusieurs recruteurs dans la même journée sans suivre le schéma classique CV et lettre de motivation.
- **« Jobs d'été »** : chaque année, dans le cadre de son programme d'animations « autour d'un café chocolat », le PIJ de Commentry organise une bourse aux emplois d'été destinée aux jeunes.
- **« 1 semaine pour l'emploi »** : le bus itinérant de l'orientation et de la formation s'est arrêté à Commentry le 6 octobre 2016. Sur les 927 demandeurs d'emploi invités, 220 ont répondu présents. Cette action menée par Pôle Emploi a mobilisé 30 partenaires et/ou entreprises sur le pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.



Dans le cadre du contrat de ville en veille active, des actions spécifiquement dédiées à l'insertion socio-professionnelle restent à mettre en place avec nos partenaires.

---

## 2) EMPLOI & INSERTION :

### A – RELANCE D'UN RESEAU D'ECHANGE (*objectif n°10*)

Les diagnostics conduits dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, réalisés par la Communauté de Communes de Commentry/Néris-les-Bains, ont démontré le besoin de développer et conforter le réseau local des acteurs de l'insertion. Ce constat a été conforté par la commune de Commentry qui, dans le cadre du contrat de ville en veille active s'est donné pour objectif de relancer un réseau d'échanges et de partage entre les acteurs emploi/insertion (*objectif n°10 du CVVA*).

Ainsi à la faveur d'une réorganisation du CCAS, dans le cadre du projet d'administration et plus précisément d'un projet de service, il a été possible de relancer cette action. Une quarantaine de personnes œuvrant en faveur de l'insertion sur le territoire commentryen couvrant tant les champs du social que de l'économique, de la formation, de la santé, ont pu être mobilisés.

Un large consensus s'est positionné en faveur de la mise en place d'un réseau territorial en faveur de l'insertion. Un rythme trimestriel, et une date « rendez-vous fixe », sont arrêtés. Les dates de rencontre seront fixées au 1<sup>er</sup> jeudi de chaque dernier mois des trimestres civils de 14h à 16h, ce qui fixe le calendrier des rencontres comme suit : 8 septembre et 8 décembre 2016, 9 mars et 8 juin 2017, salle Pigeret. L'ordre du jour pour chaque réunion de coordination se décline selon le modèle suivant : actualités des différents partenaires, présentation d'une structure du champ de l'insertion (missions, outils, ...), piste de travail sur une thématique décidée au cours de la réunion précédente.

Ainsi, sur les trois premières réunions de 2016 :

- le CCAS de Commentry a présenté les différentes aides facultatives ou accompagnements proposés aux personnes au cours de leur parcours d'insertion ;
- Cap emploi a ensuite pu présenter l'ensemble de ses missions, et préciser quelques-uns de ses outils ;
- Pôle Emploi a rappelé à l'ensemble des partenaires, les informations quant à son offre de service.

L'une des premières thématiques sur laquelle il est apparu intéressant de se pencher est la mobilité. Un outil « tableau synoptique » permet de recenser l'ensemble des dispositifs existant sur le territoire pour faciliter la mobilité des usagers. Un groupe de travail ad hoc s'est constitué pour réfléchir à la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement pour l'obtention du permis. Il s'est déjà réuni une fois et de nombreuses démarches sont menées pour affiner, tant les problématiques posées que les solutions à mettre en œuvre, notamment grâce au recueil d'expérience. Les animations des uns ou des autres sont présentées et ont ainsi été évoquées les Rencontres de l'économie et de l'insertion organisée par le Conseil départemental, la Semaine de l'emploi organisée par Pôle Emploi, ou encore le prochain « job dating » organisé par Viltais.

---

Les réunions font toutes l'objet de l'envoi d'un l'ordre du jour, d'une présentation et de remise de documents en partage, ainsi que de compte rendus. L'ensemble est systématiquement adressé à une liste de diffusion comptant une quarantaine de personnes. Si aucune dépense au titre des interventions n'a été réalisée, c'est le CCAS de Commentry qui assure le fonctionnement de ce réseau (invitation, préparation, animation et suivi).

Sur les 23 organismes contactés pour participer aux réunions du réseau Insertion, 14 étaient présentes lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre, 13 à la 2<sup>ème</sup>, 14 à la 3<sup>ème</sup>.

## B - ACTIONS INSERTION / EMPLOI 5 (*objectif n°11*)

**19 septembre 2016** : Jean-Manuel Sanchez, chargé du recrutement à l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) de Bourges, est intervenu au théâtre de Commentry. L'enjeu de cette réunion d'information était de présenter le dispositif de l'EPIDE, destiné aux jeunes en difficultés. Les acteurs



locaux et services en relation avec des jeunes et présents à cette réunion, peuvent ainsi en faire le relais auprès des jeunes ciblés. L'EPIDE s'adresse au 18-25 ans, sans qualification et pouvant avoir connu des échecs scolaires. Il offre un parcours individualisé, civique, professionnel, sanitaire et social, de 6 à 12 mois environ. La formation est dispensée en internat. Chaque jeune reçoit une tenue de sport, une tenue quotidienne d'internat et une tenue de sortie. Le projet vise à restaurer la confiance et l'estime de soi, l'acquisition de l'autonomie, les codes et savoirs de base pour être employables. Hébergement, restauration, habillement, fournitures et

formations : tout est gratuit pour les jeunes qui s'inscrivent. Ils reçoivent une allocation mensuelle dont une partie est capitalisée et versée en fin de parcours. Parmi les formations proposées : le certificat de formation générale (CFG), les formations aux premiers secours, préparation intensive du code la route et accompagnement vers le permis de conduire, etc. A l'issue de cette réunion d'information, un jeune commentryen s'est inscrit à l'EPIDE de Bourges où il suit aujourd'hui une formation.

## C - DYNAMISATION DU COMMERCE LOCAL (*objectif n°9*)

### **Animation commerciale :**

La municipalité mène une politique volontariste de dynamisation du commerce local et en particulier dans son centre-ville. Elle est confiée à un service dédié, qui se charge de l'animation commerciale et artisanale. C'est ainsi que se tiennent chaque année :

- Le marché d'Automne
- Le rendez-vous de l'auto et des deux-roues



- 
- « Commentry fête Noël » : marché, spectacles, ronde des pères-Noël (750 coureurs à pied, 1 500 participants), cinéma, animations, manèges, etc.

Pour mener à bien ces opérations d'animation locale, la ville peut s'appuyer sur des acteurs locaux, aux premiers rangs desquels l'union des commerçants et artisans (UCACC). La ville lui confie aussi, en prestation de services, la mission d'animer le marché hebdomadaire du vendredi.



### **Installation de nouveaux commerces :**

La ville a instauré une aide à l'embellissement des vitrines et aux travaux d'accessibilité et favorise l'installation de nouveaux commerces. Ainsi, elle souhaite aider les commerces et entreprises artisanales accueillant du public à la rénovation des vitrines visibles du domaine public (rues, places, trottoirs, sont exclus les chemins piétonniers) et la réalisation de travaux d'embellissement et d'accessibilité. La ville a mis en œuvre son propre régime d'aide après avoir consulté le Conseil régional et dans le cadre du Règlement européen 51407 2013, 2014-2020 des « aides de minimis ». Cette subvention représente 20 % du montant H.T. des travaux avec un plafond de subventions de 1 000 euros. La subvention est calculée sur devis et accordée dans la limite des crédits du budget communal. Ce dispositif devrait être repris par Commentry Montmarault Nérís Communauté.

### **Transport à la demande « Libellus » :**

La Mairie de Commentry propose un transport à la demande fonctionnant sur l'ensemble de la ville. Le « Libellus » permet aux commentryens de se déplacer facilement et de favoriser l'accès aux commerces. Le « Libellus » circule tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h, du mardi au vendredi et le samedi matin de 8h30 à 12h30 sauf les jours fériés. Il ne dessert pas moins de 10 arrêts, pour 1,50€ par personne l'aller-retour. Le tarif passe à 2€ au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



---

### 3) RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

#### A - ATTRACTIVITE

##### *L'art urbain, créateur de mixité sociale (objectif n°14) :*

Le conseil des jeunes de Commentry, composé de 10 garçons et 3 filles, âgés de 11 à 18 ans, s'est déjà réuni cinq fois depuis le mois d'avril. Les jeunes volontaires ne manquent pas d'idées pour la commune. C'est ainsi que leur premier projet s'est concrétisé à l'occasion des vacances d'automne, dans le cadre du programme d'activités « Anim'jeunes ». Ils ont ainsi réalisé une fresque murale sur le mur de la station-service Elan, en lieu et place de la précédente. Pour cela, ils ont bénéficié du soutien de M. et Mme Limoges, gérants de la station, de l'assistance du service jeunesse et d'Adrienne Solignat, chargée de mission en démocratie participative. Surtout, ils ont été encadrés par Jean-Guy Solnon, professeur d'arts plastiques d'origine montluçonnaise et spécialiste en arts urbains. Cette fresque a été inaugurée le 6 décembre 2016, en présence des jeunes. L'art urbain devrait de nouveau occuper les jeunes en 2017, autour d'un projet de personnalisation en couleur du compacteur des Rémorêts.



##### *La politique d'accueil des nouveaux arrivants (objectif n°15) :*

L'attractivité ne se décrète pas mais peut faire l'objet d'une promotion. Faciliter l'accueil des nouveaux arrivants dans la ville répond à l'un des objectifs du contrat de ville en veille active : améliorer l'image de la ville pour la rendre plus attractive. Dans sa communication avec l'extérieur, Commentry utilise plusieurs canaux et supports de communication (publications, affichage, multimédia, presse, etc.) pour répondre à différents objectifs : informer sur des travaux, annoncer des manifestations, ou encore promouvoir des actions et des services. Certains manquaient pourtant à l'appel pour accompagner la politique d'accueil des nouveaux arrivants. Aujourd'hui, ils existent et ont été validés par une délibération-cadre et demain, d'autres dispositifs les accompagneront, pour valoriser la ville et ses acteurs. A travers la signature « Commentry déborde d'énergie ! », la ville affirme son identité. À l'occasion de la mise en œuvre du plan d'actions au service de l'attractivité de la ville, des supports de communication spécifiques ont vu le jour, notamment à même d'accompagner la politique d'accueil des nouveaux arrivants : une plaquette de présentation de la ville, un plan de ville, un vidéoclip et un livret d'accueil des nouveaux arrivants, téléchargeable et/ou imprimable sur le site internet de la ville, dans la rubrique « Nouveaux arrivants ».

---

## B – REHABILITATION URBAINE

Dans le cadre de la construction de l'îlot du 4 septembre par l'OPAC de Commentry ainsi que la réalisation de cinq lots pour l'accession à la propriété, la municipalité de Commentry va aménager les espaces extérieurs de ce quartier.

A partir de janvier 2017 débiteront les travaux d'aménagement de carrefour et la création d'une voie verte / îlot du 4 septembre. Dans un premier temps, une voie verte, sera construite sur l'emprise de l'ancienne ligne du « Chemin de fer à ficelle » entre la rue du 4 Septembre et la rue Lavoisier. Cette voie verte sera réalisée en béton balayé, elle sera éclairée grâce à des potelets dits à détection de présence. A chaque extrémité de cette voie verte sera réalisé un plateau traversant limitant ainsi la vitesse des automobiles pour sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes. En parallèle, le carrefour entre l'avenue du Pdt Allende et la rue du 4 septembre sera réaménagé. Un plateau traversant sera créé en amont de ce carrefour sur l'avenue du Pdt Allende, une contre allée sera construite avec un container enterré pour la collecte du verre. Il y aura également la création de l'allée du Cèdre avec quelques places de parking et l'installation d'un jeu pour enfant. Cet aménagement sera réalisé à partir de l'ancienne entrée des HLM côté rue du 4 septembre. L'ensemble de la zone passera en « zone 30 ». Ces travaux seront réalisés en deux mois et s'élèvent à 159 766,32 € T.T.C.

### Actions d'aménagement urbain de l'OPAC pour 2016 :

- Groupe G. Rougeron : achèvement des travaux de rénovations des bâtiments E et F ; début des travaux de rénovations du bâtiment G ; études pour la rénovation du bâtiment H ;
- Rue H. Barbusse : isolation de la façade arrière du bâtiment D avec changement des menuiseries et pose de volets roulants ;



- Ilot du 4 Septembre : aménagement d'un lotissement sur l'emplacement de l'immeuble et construction de six logements ;
- Rue C. Thivrier : études pour la création de six logements et d'un espace commercial ;
- Rue G. Péri : étude et consultation des entreprises pour la création d'un logement et d'un espace commercial.
- Depuis février 2016, près de 31 bâtiments, publics, sont

alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire par un réseau de chaleur urbain. La ville de Commentry, a délégué la gestion du réseau à la société Dalkia, groupe EDF pour une durée de 24 ans, dans le cadre d'une concession. Le réseau de Commentry s'étend sur 3,6 km et il est équipé de 31 sous-stations dont le parc d'habitations de l'OPAC de Commentry, le lycée Geneviève Vincent mais aussi la piscine municipale, la salle de l'Agora, le gymnase, l'école maternelle du bois et le pôle arc en ciel.

---

### Projets de l'OPAC pour 2017 :

- Groupe G. Rougeron : poursuite des travaux de rénovation du bâtiment G et rénovation du bâtiment H ;
- Rue H. Barbusse : isolation de la façade sud du bâtiment B ;
- Rue G. Péri : aménagement d'un logement et d'un local commercial ;
- Rue C. Thivrier : création de six logements adaptés au mode de vie des personnes âgées et d'un local de convivialité et création d'un local commercial dans l'immeuble donné par la famille Siméon,
- Place Stalingrad : études pour la construction d'un immeuble de six logements avec locaux commerciaux en rez-de-chaussée.

## **C – REVITALISATION DU CENTRE BOURG (objectifs n°9, 13, 14 et 15)**



La ville de Commentry, en partenariat avec son Office Public de l'Habitat (OPAC), a répondu en 2016, à l'appel à projets « attractivité des centres-bourgs dans le Massif Central ». Proposé par l'Etat, ce dispositif propose de réaliser un diagnostic s'intéressant à la centralité, les fragilités et les potentialités de la commune. La candidature de Commentry ayant été retenue, elle va mettre en

œuvre une stratégie de revitalisation basée sur quatre axes : le développement économique, le projet urbain, le traitement de l'habitat et enfin le traitement des difficultés sociales. Elle pourra bénéficier de financements pour la planification de ses actions qui se concrétisera par un schéma de développement communal, pour la redynamisation du commerce (inventaire foncier et commercial, E-boutique) et enfin pour l'animation et la communication (manager centre-ville, projets pilotes, internet et réseaux sociaux).



## **D – OFFRE DE SERVICES A LA POPULATION (objectif n°15)**

La garantie d'une qualité de vie et de conditions de logement satisfaisantes pour les habitants reste une priorité. Il est essentiel de permettre le maintien des populations dans leur quartier tout en améliorant leurs conditions de vie au quotidien. C'est bien le développement de l'attractivité de ces quartiers qui permettra l'installation de nouvelles catégories de populations, et à celles qui y résident

---

déjà de poursuivre leur parcours résidentiel. C'est tout le sens de deux projets importants de la collectivité en matière d'offre de services à la population :

**La Maison des associations, de la jeunesse et des sports**, sur le site de l'ancienne piscine, au cœur de



parc de logement social et des infrastructures sportives. La municipalité souhaite soutenir son secteur associatif particulièrement dynamique et fort de plus d'une centaine d'associations. Mais elle est aussi animée par la volonté d'optimiser au mieux ce soutien, dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. Avec la Maison des associations, de la jeunesse et des sports, différentes associations aujourd'hui atomisées sur le territoire communal seront regroupées sur un même site, avec des outils et équipements partagés, modernes et adaptés à leurs besoins.

Un état des lieux de l'usage précis des locaux utilisés par les associations a été dressé, permettant de déterminer le cahier des charges de la future Maison. Le bâtiment accueillera aussi plusieurs services municipaux : le point Associations, le service des sports, le service jeunesse, le P.I.J. Avec cet équipement dédié à la fois au milieu associatif et à la jeunesse, la municipalité souhaite installer un service public au cœur du parc de logements collectifs et à proximité immédiate du lycée, et en faire un point d'ancrage d'actions de médiation et d'animation. Au-delà du bâtiment, le projet intègre une réhabilitation des espaces extérieurs, offrant des moyens importants d'animation : foyer, agorespace, skate parc, préau, etc.

**La Maison des services publics** au 22, avenue Marx Dormoy. Sur un même site, elle assurera l'accès des usagers aux services publics, qu'ils relèvent de l'Etat ou des collectivités, dont notamment le CCAS qui pourra pleinement investir sa mission d'accueil des familles. La Maison des services publics sera un espace ouvert, avec une offre lisible, des services accessibles et des dispositifs facilement mobilisables.

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DU CONTRAT DE VILLE EN VEILLE ACTIVE DE COMMENTRY

OBJECTIFS	ACTIONS / PERSPECTIVES
<b>Enjeu n°1 : COHESION SOCIALE ET EDUCATION</b>	
N°1 : Faciliter la mise en place d'initiatives impliquant davantage les parents	La mise en place du réseau « Parentalité » est une réponse à cet objectif, aux côtés des actions en faveur de la réussite éducative menées par la commune et les autres acteurs locaux. Ces actions sont à confirmer et poursuivre en 2017.
N°2 : Proposer une offre structurée, fédératrice, transversale et transgénérationnelle	Le réseau « Parentalité » apporte une réponse à cet objectif.
N°3 : Promouvoir et faciliter l'implication des femmes dans les activités culturelles et sportives	Des actions sont à développer en 2017 pour atteindre cet objectif.
<b>Enjeu n°2: COHESION SOCIALE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE</b>	
N°4 : Améliorer le partage d'informations entre les acteurs institutionnels locaux	La mise en place du CLSPD apporte une réponse concrète à cet objectif, aux côtés du lancement du dispositif « Participation citoyenne » dans le quartier des Rémorêts, et les permanences de la Maison de la Justice et du Droit.
N°5 : Prévenir les comportements déviants (violences familiales, addictions)	De nombreuses actions ont vu le jour en 2016 ou sont en projet pour 2017 : veille aux violences intrafamiliales ; projet d'intervention avec les lycéens de Geneviève Vincent sur l'addiction du tabac ; ateliers parents-enfants avec l'école Edith Busseron, la gendarmerie et le police municipale de Commentry ; travail sur la mise en œuvre d'un hébergement d'urgence.
N°6 : Agir en direction des jeunes en les rendant acteurs de leur projet	En 2016, une action de prévention routière a été menée auprès de jeunes du collège Emile Mâle. Pour 2017, projet de l'intervention d'un éducateur de rue à Commentry. Rôle moteur du conseil des jeunes.
<b>Enjeu n°3 : INSERTION &amp; EMPLOI</b>	
N°7 : Améliorer la mobilité des demandeurs d'emploi	Pour 2017, projet de mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour l'obtention du permis de conduire.
N°8 : Favoriser les relations « entreprises et quartiers »	En 2016 et 2017, séances « Job-dating » avec le PIJ et Viltais.
N°9 : Favoriser l'installation de nouveaux commerces	Nombreuses actions de dynamisation du commerce local menées par la ville avec ses partenaires locaux : marchés thématiques, aide à l'embellissement des vitrines, transport à la demande « Libellus », etc.

N°10 : Relancer un réseau d'échanges et de partage entre les acteurs emploi/insertion	Sous l'impulsion du CCAS de Commentry, le réseau « insertion » a été relancé avec succès en 2016. Il sera à conforter en 2017.
N°11 : Proposer des actions d'insertion professionnelle	En 2016 : réunion d'information et de présentation de l'EPIDE. D'autres actions seront à développer en 2017.
N°12 : Impliquer davantage la communauté de communes dans l'insertion professionnelle (compétence économique)	Cet objectif sera à développer avec le nouvel EPCI : Montmarault Commentry Nérès Communauté.
<b>Enjeu n°4 : RENOUVELLEMENT URBAIN &amp; CADRE DE VIE</b>	
N°13 : Améliorer l'image de Commentry pour la rendre plus attractive	Fin 2016 a été lancé une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants, avec l'édition de supports de communication. Ce travail sur l'image de la ville sera à conforter et approfondir en 2017. Le conseil des jeunes s'est investi sur un projet fédérateur et facteur de cohésion sociale, d'habillage du mur de la station-service du centre-ville. Enfin, la municipalité s'est positionnée sur des appels à projets (type attractivité des centres-bourgs dans le Massif Central) qui marque nettement sa quête d'attractivité.
N°14 : Renforcer la mixité sociale	Les actions du conseil des jeunes, les projets concrets développés par l'OPAC en matière de réhabilitation urbaine ou ceux de la municipalité visent à atteindre cet objectif. Néanmoins, il reste un objectif à développer en 2017.
N°15 : Développer l'offre de services à la population et faciliter son accès	La municipalité lance deux projets structurants d'envergure pour 2017-2018 : la Maison des Associations, de la jeunesse et des sports et la Maison des services publics. D'autres actions visant à développer l'attractivité des quartiers et la qualité de vie de ses habitants seront à mettre en place, pour atteindre cet objectif.